

*La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 28 septembre 2012

Contribution à l'audiovisuel public Une ambition au rabais

Le Gouvernement propose une augmentation de 2 euros de la Contribution à l'audiovisuel public en plus de l'indexation sur l'inflation.

C'est la première augmentation supérieure à l'inflation depuis dix ans et, à ce titre, mérite d'être soulignée, particulièrement en cette période de crise économique où les Français sont sollicités.

Cependant, la Scam ne peut cacher sa déception. Elle affirme que cette hausse sera insuffisante pour redresser et pérenniser les finances de l'audiovisuel public et de France Télévisions en particulier, qui pourrait perdre plusieurs centaines de millions d'euros au regard notamment des menaces sur la taxe « télécom » et la dotation budgétaire de l'Etat. La Scam est extrêmement inquiète non seulement pour l'avenir de l'audiovisuel public mais également pour la qualité des programmes qui seront proposés aux Français.

Le 24 septembre dernier, la Scam organisait AUTEURDEVUE2012, des Assises de l'audiovisuel qui rassemblaient plus de 600 professionnels. Au cours de cette journée, la Scam proposait une augmentation de 17 euros étalée sur 5 ans (hors inflation) dont 5 euros dès 2013 (soit 42 cts/mois !). Cette augmentation doit d'ailleurs être accompagnée d'une extension de l'assiette de la contribution à l'audiovisuel public aux résidences secondaires.

Dans le cadre du débat parlementaire à venir, la Scam adressera donc prochainement au Président de la République, au Premier Ministre, à la ministre de la Culture, à tous les députés et sénateurs, une documentation pour expliquer cette proposition chiffrée, espérant vivement que la représentation nationale aura le courage de revaloriser de manière substantielle la contribution à l'audiovisuel public.